

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE DE DEDOUGOU

PRESIDENCE

B.P. 176

Tél : (226) 20-52-12-70

Fax : (226) 20-52-12-70

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



N°2020/08/MESRSI/SG/UDDG/P/VP-EIP/ISEDR

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Dédougou, informe le public qu'il sera organisé à l'Université de Dédougou, *un test de recrutement de cinquante (50) étudiants dont quinze (15) sur titre en première année du cycle des ingénieurs à l'Institut des Sciences de l'Environnement et du Développement Rural (ISEDR) au compte de l'année académique 2020-2021*. Les options de formation comprennent :

- ✓ *Agronomie* ;
- ✓ *Elevage* ;
- ✓ *Eaux, forêts et environnement*.

La formation dure trois (03) ans dont la première année en Tronc Commun, et les deux autres années en spécialité.

Peuvent prendre part à ce recrutement, les étudiants et les travailleurs ayant validé les quatre semestres (S1, S2, S3, et S4) en sciences biologiques ou titulaires d'un DEUG II en sciences biologiques ou d'un DEUG II ou d'une licence dans le domaine des sciences agronomiques (agriculture, élevage, eaux et forêts et environnement) ou équivalents.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université de Déougou ;
- Un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance en tenant lieu ;
- Une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- Une photocopie légalisée du diplôme/attestation du DEUG II en sciences biologiques ou du DEUG II en sciences agronomiques ou de la licence en sciences agronomiques ou équivalents ;
- Les photocopies légalisées des relevés de notes des semestres ou des années validées ;
- Une autorisation d'inscription délivrée par le supérieur hiérarchique pour les candidats travailleurs de la fonction publique ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une quittance de paiement des frais de dossier de quinze mille (15000) FCFA payable à l'agence comptable de l'Université de Déougou.

NB :

- Les dossiers de candidature pour le recrutement sur titre seront soumis à une sélection sur la base des aquis académiques et professionnels. Les candidats retenus devront payer en plus des frais d'inscription, des frais de formation conformément au tableau ci-dessous :

STATUT	ADMIS AU TEST		INSCRITS SUR TITRE	
	frais d'inscription	frais de formation	frais d'inscription	frais de formation
Etudiants zone UEMOA	15 000 FCFA	–	15 000 FCFA	250 000 FCFA
Professionnels zone UEMOA	50 000 FCFA	–	50 000 FCFA	250 000 FCFA
Etudiants et professionnels hors zone UEMOA	150 000 FCFA	350 000 FCFA	250 000 FCFA	500 000 FCFA

- Les travailleurs retenus à l'issue de la sélection sur dossier devront fournir un engagement ou tout autre document attestant la disponibilité du candidat à suivre les cours en présentiel.
- La présence au cours est obligatoire et en cas de deux absences non justifiées d'un étudiant à un même module, l'interessé ne sera pas autorisé à participer à l'évaluation dudit module et sera sanctionné par la note de zéro sur vingt (00/20) ;

Les dossiers de candidature sont reçus à la scolarité de l'ISEDR à l'Université de Dé dougou tous les jours ouvrables **du lundi 16 novembre au vendredi 04 décembre 2020 de 8h à 15h.**

Le test de recrutement se déroulera **le jeudi 10 décembre 2020 à partir de 6h 30** à l'université de Dé dougou sur le site de Dé dougou selon le programme suivant :

- **7h00 à 9h00 : Biologie végétale**
- **10h00 à 12h00 : Biologie animale**
- **14h00 à 16h00 : Biochimie structurale**

Pour toute information complémentaire, bien vouloir se présenter à la scolarité de l'université de Dé dougou ou appeler au +22676755351 / +22671110434 ou nous contacter par email aux adresses électroniques suivantes :
zongoadama87@gmail.com / modousere11@gmail.com.

Fait à Dé dougou, le **12 NOV 2020**

P. Le Président, P/O
Le Secrétaire Général

Hassami BAMOGO
Administrateur Civil

